

« PROCÈS ET MÉMOIRE(S) DES CRIMES DE MASSE »

• Un colloque en trois actes •



Université Jean Moulin-Lyon 3 • 2 et 3 février 2023

Université de Poitiers • 23 et 24 mars 2023

Maison d'Izieu • 4 et 5 mai 2023

PROGRAMME



Album de Nuremberg © Maison d'Izieu

TOUT PUBLIC

L'ensemble du colloque est accessible gratuitement en présentiel ou en visio-conférence. Inscrivez-vous.



#proces #memoire

www.memorializieu.eu

ACTE 1.

2 ET 3 FÉVRIER / À L'UNIVERSITÉ LYON 3 Amphi Huvelin - 15 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon

Inscription obligatoire à l'adresse suivante en précisant si vous souhaitez suivre le colloque en ligne ou en visio-conférence : edprive@univ-lyon3.fr

THÈME : L'UTILITÉ DES PROCÈS

Exposer les arguments en faveur de l'utilité des procès de crimes de masse dans la construction des mémoires contemporaines.

JEUDI 2 FÉVRIER

14h00-17h00

14h00 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

Mathilde Philip-Gay, vice-présidente de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

14h15 : OUVERTURE DU COLLOQUE, PROPOS INTRODUCTIFS AUX TROIS ACTES

Élisabeth Joly-Sibuet, maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

14h30 : ÉTAT DES LIEUX

Tableaux des situations présentés par les étudiants du master 2 Droit et justice pénale de l'Université de Poitiers

15h30 : EXPÉRIENCES

Modérateur : Élisabeth Joly-Sibuet, maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- **Allemagne : *Juger aujourd'hui les criminels nazis d'hier.***

Xavier Pin, professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- **Espagne : *Juger Franco ? Impunité et criminalisation transnationale du franquisme depuis la guerre civile.***

Sophie Baby, maître de conférences (HDR) à l'Université de Bourgogne

- **Espagne : *La loi de mémoire démocratique en Espagne.***

Amane Gogorza, professeur à l'Université de Toulouse

- **Algérie : *Les silences du droit pénal : une mécanique du chaos.***

Djoheur Zerouki-Cottin, maître de conférence (HDR) à l'Université de Saint-Étienne

VENDREDI 3 FÉVRIER

9h30-12h45

9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

9h45 : QUESTIONNEMENTS

Modérateur : Bernadette Aubert, maître de conférences (HDR) à l'Université de Poitiers

- ***Des procès pour la mémoire : une évidence ?***

Kevin Mariat, maître de conférences à l'Université de Paris-Nanterre

- ***Procès et négationnisme : quelles interactions ?***

Jérôme Bossan, maître de conférences à l'Université de Poitiers

- ***Des procès pour la mémoire : quelles réparations mémorielles ?***

Émilie Sibelle, doctorante à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

Discutante : Claudia Perrone Moises, professeur associé au département de droit international et de droit comparé, faculté de droit de l'Université de São Paulo

12h30 CONCLUSION DE L'ACTE 1.

Michel Massé, professeur émérite de l'Université de Poitiers, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

ACTE 2.

23 et 24 MARS 2023 / À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS
Amphi Hardoin, Place du Général de Gaulle centre-ville, 86000 Poitiers

Inscription obligatoire à l'adresse suivante en précisant si vous souhaitez suivre le colloque en ligne ou en visio-conférence : pierre.jouette@univ-poitiers.fr.

THÈME : LES LIMITES DES PROCÈS

Repérer les limites des procès de crimes de masse dans la construction des mémoires contemporaines.

JEUDI 23 MARS

14h00-17h00

14h00 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

Virginie Laval, présidente de l'Université

14h15 : PROPOS INTRODUCTIFS À L'ACTE 2

Bernadette Aubert, maître de conférences (HDR) à l'Université de Poitiers

14h30 : ÉTAT DES LIEUX

Tableaux des interactions législatives et réglementaires présentés par les étudiants du master 2 Droit pénal fondamental de l'Université Jean Moulin-Lyon 3

15h00 : EXPÉRIENCES

Modérateur : Pierre Jouette, maître de conférences à l'Université de Poitiers

- *La mémoire des crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale en Italie.*

Emanuela Fronza, professeur à l'Université de Bologne

- *Ex-Yougoslavie. Rwanda. Les procès et la cohérence du récit historique.*

Rafaëlle Maison, professeur à l'Université de Paris Sud

- *Les obstacles à la mise en place des procès au Brésil.*

Claudia Perone-Moises, professeur associé au département de droit international et de droit comparé, faculté de droit de l'université de São Paulo

VENDREDI 24 MARS

9h30-12h45

9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

9h45 : QUESTIONNEMENTS

Modérateur : **Élisabeth Joly-Sibuet**, maitre de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- ***Des procès pour la mémoire : quelles limites spatio-temporelles ?***

Bernadette Aubert, maitre de conférences (HDR) à l'Université de Poitiers

- ***Des procès pour la mémoire : un malentendu ?***

Damien Scalia, professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Michel Massé, professeur émérite de l'Université de Poitiers, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

- ***Des procès pour la mémoire : quelles limites liées aux textes fondateurs des juridictions internationales pénales ?***

Pierre Jouette, maitre de conférences à l'Université de Poitiers

- ***Comment les expertises psychologiques d'auteurs présumés de crimes de masse contribuent-elles à la construction des mémoires contemporaines ?***

Françoise Sironi, maitre de conférences à l'Université Paris 8, psychologue clinicienne et experte auprès de la Cour pénale internationale

Discutants : **Xavier Pin**, professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

Geneviève Erramuzpé, ancienne directrice et membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

12h30 CONCLUSION DE L'ACTE 2.

Élisabeth Joly-Sibuet, maitre de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

ACTE 3.

4 et 5 MAI 2023 / À LA MAISON D'IZIEU

70 route de Lambraz, 01300 Izieu

Inscription obligatoire sur www.memorializieu.eu / participation au déjeuner 10€

Contact : info@memorializieu.eu ou par téléphone au 04 79 87 21 05

THÈME : MÉMOIRE DES PROCÈS ET APPROCHES NON JURIDIQUES

Questionner les procès comme outils de mémoire des crimes et objets de mémoire dans les sociétés contemporaines.

JEUDI 4 MAI

9h30-12h30/14h00-17h00

9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

9h45 : PROPOS INTRODUCTIFS À L'ACTE 3.

Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu

10h00 : QUELLE(S) MÉMOIRE(S) ?

Modérateur : Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu

- *Approche philosophique.*

Manuel Reyes Mate Ruperez, professeur et membre fondateur de l'Institut de philosophie du Conseil supérieur de recherches scientifiques (CSIC) de Madrid

- *Apport des sciences sociales et humaines.*

Stéphane Michonneau, professeur à l'Université de Lille, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

10h45 : MÉMOIRES COMPARÉES DE LA RAFLE D'IZIEU ET DU MASSACRE D'ORADOUR SUR GLANE.

Table ronde animée par Brigitte Sion, experte internationale dans le domaine des musées, des mémoriaux, présidente du Conseil scientifique de la Maison d'Izieu.

Avec Babeth Robert, directrice du Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane, Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu, Stéphane Michonneau professeur à l'Université de Lille et Michel Massé, professeur émérite de l'Université de Poitiers, membres du conseil scientifique de la Maison d'Izieu.

12h30-14h00 : pause-déjeuner

14h00 : LE PROCÈS OBJET DE MÉMOIRE

Modérateur : Bernadette Aubert, maître de conférence (HDR) à l'Université de Poitiers

- *Au-delà des procès pénaux : une justice restaurative ?*

Sandrine Lefranc, directeur de recherche au CNRS

- *L'autonomisation de la mémoire comme cinquième pilier de la justice transitionnelle.*

Luis Miguel Gutierrez Ramirez, maître de conférence à l'Université de Poitiers

15h30 : MÉMOIRE ET JUSTICE TRANSITIONNELLE

Modérateur : Élisabeth Joly-Sibuet, maître de conférence (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- *Musées et mémoriaux.*

Brigitte Sion, experte internationale dans le domaine des musées, des mémoriaux, présidente du Conseil scientifique de la Maison d'Izieu.

- *Programmes et livres scolaires.*

Alexandre Nugues-Bourchat, docteur en histoire, responsable médiation et pédagogie à la Maison d'Izieu

VENDREDI 5 MAI

9h30-12h30

9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

Modérateur : Xavier Pin, professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

9h45 : ACTUALITÉ

- *Quelles juridictions pour juger les crimes commis en Ukraine ?*

Philippe Lagrange, professeur à l'Université de Poitiers

10h15 : DISCUSSION GÉNÉRALE

PROPOS CONCLUSIFS

Jean-Paul Jean, président de Chambre honoraire à la Cour de cassation, vice-président de l'Association française pour l'histoire de la justice, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

Durant cinq années un séminaire commun aux master 2 de droit pénal des universités de Poitiers et Lyon 3 s'est tenu à la Maison d'Izieu. L'objet était d'étudier les procès contemporains pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre en relation avec la question mémorielle. Quelle mémoire ? Quelle utilité des procès ? Quelles limites ? Quels risques ? Le séminaire a mobilisé des spécialistes de droit français, de droit comparé et de droit international. Il a bénéficié du concours de philosophes, d'historiens, de psychologues, de pédagogues, de spécialistes de sciences politiques, de spécialistes de muséographie.

Plusieurs questions ont été successivement travaillées. Les premières années furent consacrées à dresser deux typologies, l'une des situations rencontrées, l'autre des interactions normatives (conventionnelles législatives, réglementaires) faisant obstacle ou facilitant la tenue de procès. Deux autres années ont abordé plus directement le rôle des procès des crimes de masse dans la construction des mémoires contemporaines. Il y a un besoin. N'y a-t-il pas un malentendu ? La dernière année s'est penchée sur le devenir des personnes mises en cause.

Les trois colloques coordonnés organisés en 2023 sont l'aboutissement de ce travail. Seront étudiées, à Lyon, l'utilité des procès et, à Poitiers, leurs limites pour la mémoire des crimes de masse. A Izieu, ces questionnements seront repris et prolongés au-delà des procès (la justice transitionnelle) et au-delà de la mémoire des crimes (le procès lui-même comme objet de mémoire).

Avec le soutien de la DILCRAH

